Interopérabilité billettique et normalisation

« La normalisation billettique L'intérêt de la normalisation pour les collectivités, les nouveautés en matière de normalisation »

> Journées techniques Billettique 13-14 Mars 2017

Georges Couénon gcouenon@gcnits.com

Roland Janin billettique.services@orange.fr

Introduction

INTERCODE

INTERTIC

Les autres Normes

Conclusion

Qui gère la normalisation ?

Cela dépend de la portée « géographique » de la norme

En France: l'animateur central officiel est l'AFNOR

- → Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique
- → Sous tutelle du ministère chargé de l'industrie

En Europe : le Comité Européen de Normalisation

 Association regroupant les organismes nationaux de 33 pays européens, reconnue par l'Union Européenne

Dans le monde : l'ISO

 Organisation Non Gouvernementale sans but lucratif composée des organismes nationaux de 165 pays

...et une hiérarchie claire entre ces 3 entités

Chaque niveau s'interdit de produire des normes sur des sujets traités par une norme existante au niveau supérieur





European Committee for Standardization Comité Européen de Normalisation Europäisches Komitee für Normung





Comment est organisée la normalisation française ?

De la gestion générale, jusqu'au concret de la rédaction

État

- Le ministère de l'Industrie exerce une tutelle administrative
- Il contrôle les actes d'AFNOR

MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÉRE DE L'ÉCONOMIE DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

AFŇOR

- AFNOR anime et promeut la normalisation
- Elle délègue l'élaboration des normes à des Bureaux de Normalisation Sectoriels (BNS)



BNTRA

- Ce BNS est en charge du Transport, des Routes et de leurs Aménagements
- Il suit les travaux de 36 CN (Commissions de Normalisation) à travers 4 GC (Groupes de Coordination)



GC ITS

- Ce GC est en charge de l'Intelligence dans les Transports et les Services.
- Il coordonne la normalisation des technologies de l'information appliquées aux transports et aux services associés au sein de 10 CN

CN03

- Cette CN traite du Transport Public, de la Billettique et de l'Information Voyageurs
- Elle pilote les travaux de 4 GT (Groupes de Travail) : GT4, GT6, GT7 et GT8

GT

• Trois GT élaborent les normes touchant à la billettique : le GT4 traite des supports de la billettique et de leur contenu, le GT6 traite des back-office, et le GT8 traite du multiservices



Mode de fonctionnement

Mission de tout GT (définition AFNOR) :

- → « Rechercher et trouver en commun, dans le respect mutuel et dans des conditions économiques acceptables, une solution satisfaisante aux questions organisationnelles et techniques auxquelles la norme constituera une réponse. »
- → Les décisions se prennent au consensus

Réunions des GT:

- → Fréquence : au moins mensuelle
- → Organisation : point d'information générale sur l'actualité de la billettique, travaux techniques (rédaction, examen des contributions, analyse des problèmes et recherches de solutions, etc.)
- → Participation : bénévole

Normalisation des travaux:

→ Les travaux du GT sont soumis à l'approbation de sa CN.
 Cette approbation lance le processus officiel de publication en tant que norme.

Pourquoi une normalisation en billettique ?

Quel est son intérêt ?

Permettre l'interopérabilité

- → Interopérabilité = « capacité de systèmes à se fournir et accepter mutuellement des services, et à les utiliser pour opérer efficacement de concert »
- → Pour interopérer, les systèmes n'ont pas à être identiques, ils doivent uniquement se définir une base et des règles communes pour échanger et traiter les données.
 - Chaque acteur respecte et implante alors cette base commune
- → En billettique, deux niveaux ont été identifiés pour cette base commune :
 - Le contenu des supports voyageur (GT4: Intercode / Intertic)
 - Les échanges entre back-offices (GT6: InterBoB)

Réduire les coûts et augmenter la fiabilité

- → Avoir la même base commune partout permet de mutualiser, et donc de réduire les coûts (une grande part des produits est « sur étagère »)
- d'avoir des systèmes éprouvés (déjà développés et utilisés ailleurs)

Dans quel contexte sont élaborées les normes Intercode et Intertic?

(travaux connexes, autres organismes...)

AFIMB

 Gouvernance de la billettique en France



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE



- Organisation du transport public
- Expression des besoins fonctionnels en billettique













Networks Association

<u>Calypso</u>

 Définition de la technologie utilisée par Intercode













Industriels

- Production des supports (cartes, BSC...)
- des systèmes et des équipements

Composition du GT4

Participants actuels:

→ État : AFIMB, CEREMA

→ Autorités organisatrices : ARF

→ Industriels : Parkeon, Vix, Xerox, Jidelec

→ Exploitants : SNCF

→ Fabricants de composants : NXP, STMicroelectronics,

→ Cabinets de conseil : Ixxi, SETEC, SETIM, SII, Tic&siT, GCN-ITS,
 Billettique Services.

billettique Services.

→ Animation : SNCF

Secrétariat : CEREMA

→ Mission d'assistance : Kisio Consulting / GCN-ITS

Toute personne concernée et intéressée peut participer :

Il suffit de s'inscrire à la CN03 pour participer aux travaux de ses GT





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE



























Gestion:

Domaines traités par le GT4

L'interopérabilité s'appuie sur l'application billettique du voyageur

- → c'est ce que le voyageur a dans sa main.
 - Normaliser cette application consiste s'entendre sur :
 - Les données billettiques, permettant (entre autres) de décrire :
 - Les titres (abonnements, forfaits, titres unitaires, carnets, etc.)
 - Les droits commerciaux (donnant droit à réductions tarifaires et/ou avantages)
 - Les caractéristiques du porteur (donnant droit à réductions tarifaires et/ou avantages)
 - Les événements (entrée sur le réseau, correspondance, contrôle, etc.)
 - Les traitements autorisés sur ces données :
 - Comment modifier les données lors d'un chargement, d'une validation, d'une perte/vol...
 - Les supports que l'on souhaite accepter pour héberger ces données
 - Quelles caractéristiques techniques ?
 - La façon de loger les données dans les supports
 - La sécurité de l'ensemble
- → Ce sont ces sujets qui sont traités par le GT4 et qui justifient son existence

GCN 11S

FA163224

ISSN 0335-3931

norme française

NF P 99-405

Décembre 2009

Indice de classement : P 99-405

ICS: 35.240.15

Billettique appliquée aux transports

Règles d'interopérabilité pour la codification des données billettiques (INTERCODE)

- E: Transport sector computer ticketing Interoperability rules of the codification of computer ticketing data (INTERCODE)
- D : Auf Transportmittel angewandte automatische Kartenausgabe -Interoperabilitätsregeln für die Codierung der Kartenausgabedaten

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 16 décembre 2009 pour prendre effet

Remplace la norme expérimentale XP P 99-405, de décembre 2003.

Correspondance À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document indique les structures et les données utilisées, leurs codages, leur caractère obligatoire ou non et aussi un certain nombre de modes de gestion de la vie de ces données au cours des opérations impliquant le client et sa carte.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : transport, traitement de l'information, informatique, carte d'identification, donnée, structure des données, fichier, codification.

Modifications

Par rapport au document remplacé, révision de la norme et changement de statut.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex Tél.: + 33 (0)1 41 62 80 00 -- Fax: + 33 (0)1 49 17 90 00 -- www.afnor.org

© AFNOR 2009

AFNOR 2009

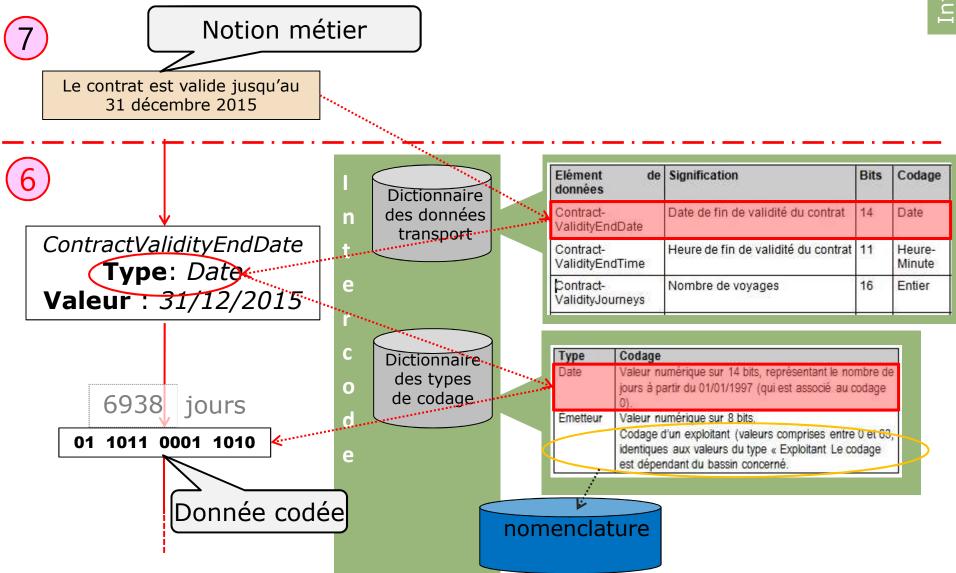
1^{er} tirage 2009-12-P

INTERCODE

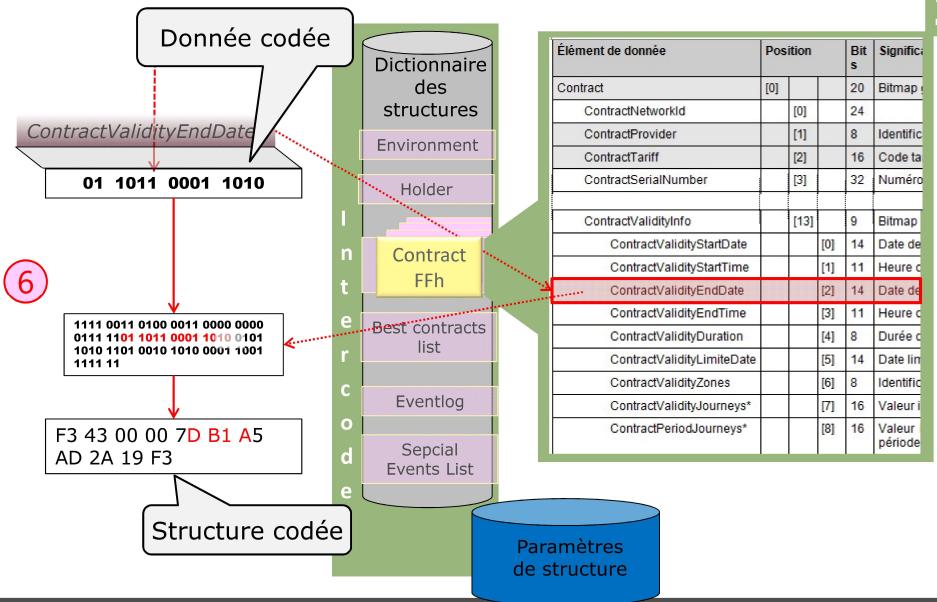
Rôle et objectifs d'Intercode



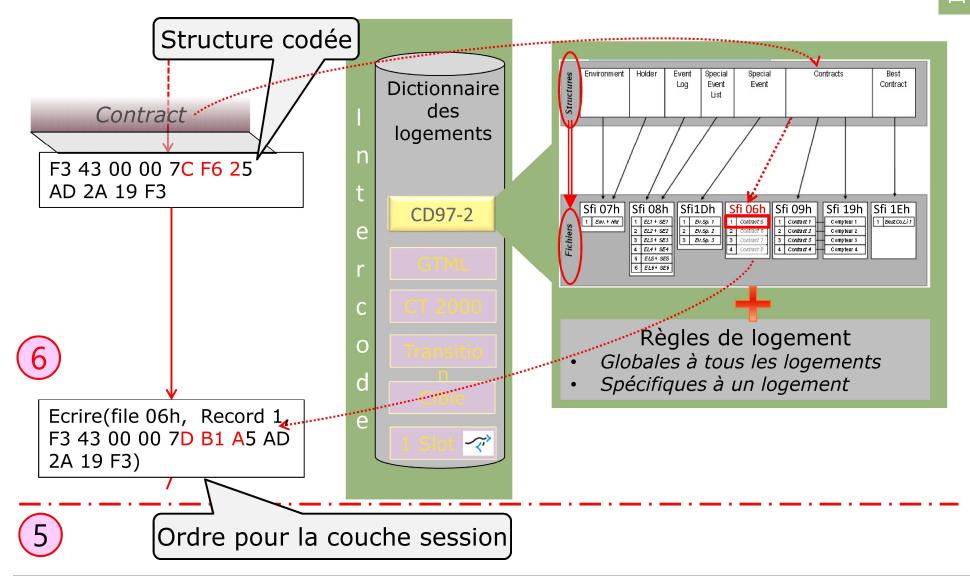
Etape 1 : Codage et valorisation

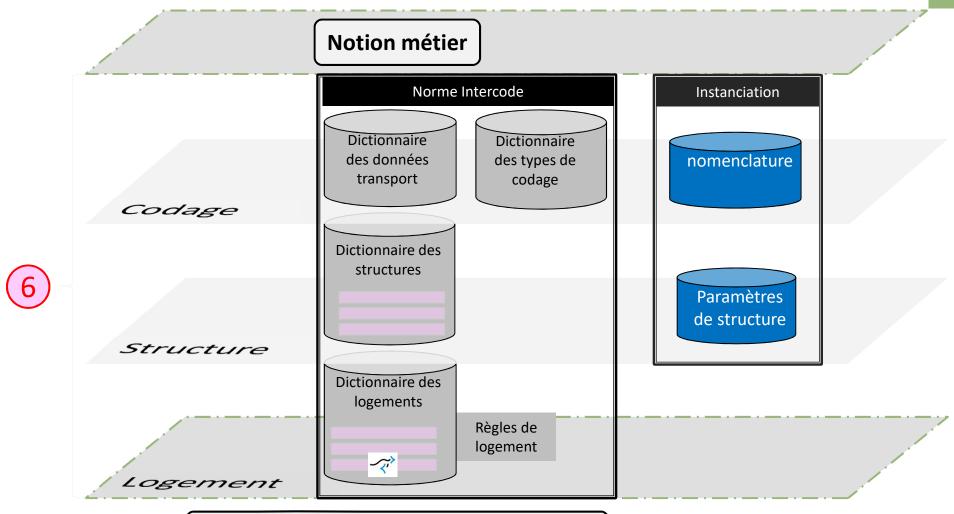


Etape 2 : Ordonnancement



Etape 3 : Préparation du « logement »





Ordre de logement pour la couche session

Rappel historique

Les versions précédentes et version en cours de publication

La toute 1^e version expérimentale date de 08/2002 (XP P99-405)

- → Première base : toutes les structures sont définies (sauf quelques contrats)
- → Hébergement dans 4 supports historiques : CD97-2, CD97-3, GTML, CT2000

Une 2^e version expérimentale en 12/2003 (XP P99-405)

- → Quelques évolutions/corrections de données
- → Quelques nouvelles structures de contrats

Une mise à jour 2.1, normalisée, en 12/2009 (NF P99-405)

- → Une nouvelle structure de contrat
- → Une large palette de nouveaux supports
- → Un nommage normalisé des applications, différencié par bassin

Une version 2.2, soumise à enquête publique en novembre 2016 – (clos le 03/02/17) dépouillement en cours

Organisation de la norme Intercode 2.2

Une norme repensée dans sa globalité – mais néanmoins rétro-compatible

Un texte restructuré, qui est séparé en 6 livrets

- → Les données et structures de données (P1)
 - Des nouveaux codages et structures pour un fonctionnel plus riche
- → Le cycle de vie de ces données (P2)
 - Comment les données évoluent lors des événements courants
- → Le logement dans les supports historiques et leurs émulations (P3)
 - Inchangé depuis la version précédente
- → Le logement dans Triangle 2 (P4)
 - Ouverture vers le traitement des occasionnels et de l'interrégional
- → Le logement dans des applications « nouvelle génération aka:T2016 » (P5)
 - Pour enfin permettre des applications de plus grande taille
- → Le logement dans un Billet Sans Contact de grande capacité (P6 à venir)
 - Pour éviter de recoder un titre déjà existant dans Intercode

Avancement des travaux

Situation à Mars 2017

5 livrets sont en cours de publication (enquête publique close):

- → **« Données » (P1) :** En cours de mise à jour suite aux résultats de l'enquête publique
 - Un amendement sera néanmoins ajouté dans le futur, pour une nouvelle structure contrat « universelle » qui sera la fusion des existantes
- → « Cycle de vie » (P2): En cours de mise à jour suite aux résultats de l'enquête publique
- → Hébergement dans les applications historiques (P3), Triangle (P4) et dans les applications futures (P5): En cours de mise à jour suite aux résultats de l'enquête publique
- → Hébergement dans les BSC (6)
 - À venir

Difficultés rencontrées...

...et comment le GT4 tente de les surmonter

Difficultés techniques

- → Concilier rétrocompatibilité et demandes fonctionnelles croissantes
- → Produire des nouveautés applicables avant la publication de la norme

Difficultés organisationnelles

- → Manque de temps, de disponibilité et d'implication
- → Manque de transmission de besoin par les AO

Solutions...

- → Un travail par « contributions » qui sont figées jusqu'à publication
- → Une assistance depuis quelques années

Évolutions à prévoir

Plusieurs sujets futurs sont déjà identifiés (Intercode et hors Intercode)

Adaptation à la fusion des régions, et à l'inter-régionalité

- → Les régions actuelles ont des « frontières » sécuritaires infranchissables : leurs clés régionales
- → Des solutions devront être proposées pour les dépasser
 - Triangle 2 sera probablement mis à contribution

La gestion d'applications tierces

- → Le multi-service est de plus en plus demandé
- → Une « Application Multiservice Générique » (XP 99-508), créée par l'ADCET, validée en GT8, a été adoptée en tant que norme expérimentale en 2016

Les nouveaux supports

→ Certains impliquent des nouveautés, comme l'intégration d'une photographie dans les supports type mobile NFC





NF P 99-410

Indice de classement : P 99-410

ICS: 35.240.15

Billettique appliquée aux transports — Règles d'interopérabilité pour la codification des données billettiques — Billets sans contact (INTERTIC)

E: Transport sector computer Scheting — Interspensibility rules for the codification of computer sicketing data — Contactiess small memory Sickets (INTERTIC) D: Auf Transportmittel angewands automatische Katenausgabe Interspensibilitäteregein für die Codierung der Kartenausgabedaten — Kontakoos Speichefarhskraten (INTERTIC)

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR.

Remplace la nome expérimentale XP P 99-410, de septembre 2006.

Correspondance A la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

Résumé

Le présent document décrit la manière d'inscrire et d'utiliser des données transport sur un billet sans contact.

Compte tenu de la taille mémoire dont dispose un billet sans contact, le présent document est conçu pour y héberger un seul contrat de transport (qui peut être un abonnement, un carnet de titres, un nombre de jetons de transport, un titre unitaire, etc.).

Le billet sans contact contient alors les données nécessaires à l'identification du type de billet et du réseau d'acceptation, les données décrivant le contrat et son utilisation — qu'elles aitenit risorites loit de la distribution ou lors de l'usage, ainsi que des données de gestion du type de billet.

Descripteurs

Director de production publica publica de contra publica de contra publica de contra d

Thésaurus International Technique : TRANSPORT, INFORMATIQUE, TRAITEMENT DE L'INFORMATION, CARTE DIDENTIFICATION, CYCLE DE VIE, DONNEE, CODIFICATION, STRUCTURE DES DONNES, FICHIER, CARACTERISTIQUE, INTERFACE, COUCHE SESSION, UTILISATION.

Modifications Par rapport au document remplacé, révision de la norme et changement de statut.

Corrections

Editios et diffusios par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, sus Francis de Pressensis — 50571 La Plaine Saint-Denis Codes.
Tél. 1 + 33 (011 41) 62 60 09 — Fax. 1 + 33 (011 41) 7 90 00 — www.ahor.org

© AFNOR — Tous drofts réservés

Version de 2014-05-P

INTERTIC

After, Normes en ligne pour: MEDDE - CGDD le 04/07/2014 à 16:09

FD P99-416:2014-06 ISSN 0335-3931

normalisation française

FD P 99-416 11 Juin 2014

Indice de classement : P 99-416

Billettique appliquée aux transports — Règles d'interopérabilité pour la codification des données billettiques — Billets sans contact — Fascicule de documentation INTERTIC

- E : E-ticketing for the transportation sector Interoperability rules for the codification of e-ticketing data Contactiess tickets FD INTERTIC D : E-Farkartenauspabe Interoperabilitatsregein for die Kodificierung von e-Farkartenauspabe—Daten Kontaktiose Farkkarten FD INTERTIC

Fascicule de documentation

publié par AFNOR

Correspondance A la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

Résumé

Le présent document décrit, pour chaque type de billet connu à la date de rédaction, la liste exhaustive des partitions autorisées, ainsi que les règles d'utilisation particulières devant être respectées.

Descripteurs

Droits de le prescription cette public ni utilisée i soit et par ou mécanic et les micres AFNOR – N 11, rue Fran 93571 Le 1916 : 01 41 Fax : 01 46 Bemail : no Bem

Thésaurus International Technique : TRANSPORT, INFORMATIOUE, TRAITEMENT DE L'INFORMATION, CARTE DIDENTIFICATION, DONNEE, CODIFICATION, STRUCTURE DES DONNEES, COMPATIBILITE, INTERCHANGEABILITE, UTULISATION.

Modifications

Corrections

Editée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, sur Francis de Pressencé — 99671 La Plaine Saint Denis Cedex Tel. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.ahror.org

© AFNOR — Tous droits réservés

Version de 2014-06-P

Rôles et objectifs d'Intertic

De quoi traite Intertic, et pourquoi avoir besoin d'une norme ?

Normaliser l'utilisation des « Billets Sans Contact » (BSC)



→ Pourquoi Intertic?

- Impossibilité technique d'utiliser Intercode sur BSC
 - Sinon, Intertic n'aurait pas été utile!
- Grande divergence entre les BSC des divers fabricants
 - D'où la nécessité de mutualiser tout ce qui pouvait l'être, pour limiter la complexité
- Éviter l'apparition de solutions propriétaires qui empêcheraient l'interopérabilité

Organisation de la norme

Les 3 documents à connaître

Le corps de la norme (NF P99-410)

- → Il regroupe ce qui est commun à tous les BSC du marché :
 - Les éléments et structures de données mémorisés dans un BSC
 - Le cycle de vie d'un BSC (de la prépersonnalisation à la fin de vie)
 - Une interface (non normative) pour la couche session
 - La façon d'implanter concrètement la couche session (codage, etc.)

Le fascicule de documentation (FD P99-416)

- → Il décrit la mise en œuvre de la norme pour chaque BSC du marché
 - Un chapitre par BSC, avec prise en compte de toutes ses particularités

L'état des lieux (document non normatif)

- → Utile car plusieurs projets sont apparus entre les deux versions de norme
 - Ils utilisent des portions incomplètes de la version 2
 - L'état des lieux permet de garder leur trace, pour les faire migrer à l'avenir

Évolutions

Quels travaux du GT4 sur Intertic dans les prochaines années ?

Quelles évolutions pour l'avenir ?

- → Clarification de la notion de Recyclage
- → Apparition de nouveaux supports
 - Seul le fascicule de documentation serait alors touché
 - Un chapitre s'ajouterait alors à ceux déjà existants

Les autres normes et standards

EN 1545 – Codification billettique française (NF P 99-502)

Calypso

NFC (ISO 18092 et 21481) – ISO 14443 – Référentiel sans contact (EN 16794) – ISO 7816

InterBOB (FD P 99-503 et NF P 99-512)

Les autres normes de la billettique

En lien avec Intercode et Intertic

Les autres normes relatives à la billettique sont de trois types :

- → Une norme relative aux **back-offices** billettiques
 - Il s'agit de la norme InterBOB, gérée par le GT6
 - Elle se situe donc à un autre niveau qu'Intercode / Intertic
- → Une norme relative au multiservices
 - Il s'agit de la norme expérimentale AMG XP 99-508 (« Application Multiservices Générique »), gérée par le GT8
 - Parmi les services, elle intègre le transport
- → Des normes et standards qui sont des « outils » techniques
 - Il s'agit des normes ou standards suivants : Codification billettique française (NF P99-502), Calypso, EN 1545, NFC, ISO 14443, ISO 7816, Référentiel sans contact, etc.
 - Ce sont les normes utilisées par Intercode et Intertic
 - Elles sont donc en quelques sorte « incluses » dans les précédentes

Calypso

Le standard publié par Calypso Networks Association (CNA)



Calypso est la base technique sur laquelle s'appuie Intercode

→ C'est explicitement mentionné dans la norme

Ce standard international est géré par les membres de CNA

- → Ces membres sont des transporteurs, industriels, bureaux d'études...
- → Ce sont eux qui définissent les spécifications et leurs évolutions

Le GT4 suit donc de près les évolutions de ce standard

→ De plus, plusieurs membres du GT4 participent également aux « WP » (Work Packages) techniques de CNA

Intercode prend en compte les évolutions successives de Calypso

- → La nouvelle version intègre par exemple deux évolutions récentes :
 - Triangle 2 => constitue un nouvel hébergement possible des données Intercode
 - Les nouvelles sécurité => seront intégrées dans l'application cible.

Conclusion

La participation à la normalisation La mise en œuvre des normes Le future de la norme

La participation à la normalisation

Entre avantages et inconvénients, la normalisation est un investissement!

Participer à un groupe de normalisation : des inconvénients...

- → Du temps mis à disposition par l'entreprise participante
 - Participer à un groupe implique d'y consacrer du temps... qui du coup n'est pas disponible pour les autres projets plus immédiatement opérationnels et lucratifs
 - Investissement nécessaire : environ une journée par mois

... contrebalancés par des avantages!

- → Une veille facilitée
 - Les points d'information et les échanges permettent de se maintenir informé
- → Une connaissance anticipée du futur
 - Les évolutions futures sont connues dès leur soumission au groupe alors que certaines ne seront publiées que plusieurs mois, voire quelques années plus tard
- → Une possibilité d'influence
 - La possibilité de soumettre des contributions et de proposer des évolutions permet d'influencer l'évolution de la normalisation

La mise en œuvre des normes

La normalisation n'est pas auto-suffisante!

Il est en effet impossible de tout normaliser

→ Exemples : liste des gares/arrêts/stations, liste des opérateurs, gammes tarifaires, etc.

Il faut donc créer des documents de mise en œuvre des normes

- Ces documents décrivent :
 - Ce qui n'est pas présent dans la norme
 - Comment la norme est concrètement mise en œuvre
 - Quelles parties de la norme sont utilisées / non utilisées

Le futur de la norme Intercode

L'objectif d'Intercode 2.2 était:

- d'être rétro compatible, de ne rien « casser » de l'existant, de prendre en compte et cadrer l'application actuelle de la norme Intercode.
- → de simplifier la gestion du texte de norme (Monolithe => Volets)
- → de préparer une transition vers une nouvelle version de norme...

L'objectif d'Intercode 3 sera:

- → De prendre en compte toujours plus de besoins fonctionnels et types de supports pour s'adapter aux nouvelles offres de transport.
- → De réduire la complexité imposée par les limites techniques des conteneurs historiques (ex: multiples structures contrat/ 1 structure contrat universelle, compteurs ...)
- → De tirer partie pleinement des mécanismes de sécurité Calypso pour assurer un très haut standard de sécurité.